

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

JUIN 2022 N° 279

Presqu'île de charme



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





ÉDITO

En février dernier, je vous annonçais le début des travaux de renaturation du site de la Coudoulière et comme prévu, ils arrivent à leur terme avant le début de la saison estivale. Dans le courant du mois de juin, j'aurai donc le plaisir d'inaugurer ce site réhabilité, après plusieurs mois de chantier, accompagné des représentants du Conservatoire du Littoral.

Pour rappel, les avis recueillis lors de l'enquête publique avaient été très largement favorables à ces nouveaux aménagements. Et, même si les procédures administratives et le recours d'une association nous ont fait prendre du retard sur le calendrier initial, nous arrivons aujourd'hui à la fin de près de deux années de travail partenarial entre la commune et le Conservatoire du Littoral.

En effet, l'objectif était de supprimer les aménagements qui furent réalisés au fil des années et qui, en artificialisant le site, l'avaient dénaturé.

Les entreprises ont donc désimperméabilisé le parking, planté plusieurs espèces endémiques du littoral méditerranéen et créé un

théâtre de verdure en lieu et place des anciens courts de tennis.

Lors des travaux de terrassement, une ancienne batterie militaire a été mise à jour et nous avons décidé de la conserver en l'intégrant au projet. Le parcours du sentier du littoral sera prochainement déplacé pour traverser ce site exceptionnel et le restaurant de plage « Chez Charly » pourra rouvrir dès la fin du mois de juin pour le plus grand bonheur des Mandréens et des vacanciers.

C'est maintenant à la nature de reprendre ses droits afin de façonner le nouveau visage de ce site remarquable et aux Mandréens de se l'approprier.

J'espère vous y rencontrer prochainement lors des représentations prévues dans notre magnifique théâtre de verdure pour lequel un programme haut en couleurs est déjà en cours d'élaboration.

Le Maire,
Gilles VINCENT



MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



BONJOUR LES BÉBÉS !

Aaron PAIRE	28/04/2022
Matatea DEHORS	06/05/2022
Noah VOINIER	07/05/2022

VIVE LES MARIÉS !

Tiphanie BROCARD & Michaël MALNUIT	12/05/2022
Coralie BOURY & Rémy AUDIBERT	21/05/2022
Camille JOUGLAS & Vincent DEGOIX	21/05/2022
Angélique ROCAMORA & Bruno TAXIS	21/05/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Christine DECHAINED	24/04/2022 - 79 ans
Jean-Paul GIOVANNELLA	13/05/2022 - 82 ans
William CLUZEAU	18/05/2022 - 82 ans
Louissette SIMON née BOURCE	19/05/2022 - 90 ans
Günther LANG	23/04/2022 - 64 ans

INOS JOIES, NOS PEINES...

Vous êtes artisan-créateur, professionnel ou non, faites-vous connaître auprès du service Vie de la Cité (vielite@ville-saintmandrier.fr) en précisant vos nom, prénom, nom de société le cas échéant, le type de fabrication ou création ainsi qu'un numéro de téléphone et votre adresse mail.



AMIS DU BOUT DU MONDE

Nous serions très heureux, amis mandréens qui habitez au bout du monde, si de temps en temps, vous nous donniez de vos nouvelles avec une belle photo du lieu où vous habitez.

Le Maire,

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur

www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.

Crédits photos : Vie de la Cité, Associations

Photo de couverture : SO

Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA
83110 SANARY-SUR-MER

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

Ouverture de la SAISON ESTIVALE

Cette année encore, les divers intervenants de la saison estivale se sont réunis le 19 mai afin de passer en revue les différents points en relation avec les plages, le port et leur sécurité.

Etaient présents, les représentants :

- de la CCIV pour le port ;
- du SDIS pour la surveillance de la baignade ;
- de nos Services Techniques pour la logistique nécessaire ;
- de la Police Municipale pour la sécurité et l'armement des postes de secours ;
- de l'école de voile ;
- de l'école de plongée du Pin Roland.

Cet été, la surveillance des plages s'étalera du samedi 2 juillet au samedi 3 septembre, de 9h à 19h.

Après avoir fait un rappel sur les différentes zones de baignade et de mouillage notamment dans l'avant-port, il convenait de vérifier les moyens à mettre en œuvre afin de sécuriser le tout.

- L'armement des postes de secours (personnel, abri, connexions, matériel de secours ...) ;
- Le matériel nécessaire aux plages en accès PMR (installation des tapis et Hippocampes), 2 de nos 6 plages étant en accès PMR ;
- Le matériel nécessaire aux plages éloignées : "Cavalas" le "Canon" (bornes d'appels d'urgence) ;
- Le bateau mis à disposition du SDIS qui patrouillera quotidiennement pour les plages de Saint-Asile, la Coudoulière, Cavalas ;
- Les relations entre le SDIS et la Police municipale avec des patrouilles et des contacts quotidiens ;
- La signalisation diverse (panneaux d'information aux plages, plan de balisage à disposition en mairie, à l'Offiche de Tourisme, à la capitainerie).

Un décret apparu au Journal officiel le 31 janvier 2022 uniformise la signalisation sur le littoral français. Les zones de baignade seront délimitées par deux drapeaux bicolores rouge et jaune.

Autre changement, les drapeaux triangulaires, ou en forme de flammes, vont disparaître et laisser la place aux drapeaux rectangulaires. Mais la couleur pour indiquer le niveau de risque, lui, ne change pas. Il est donc toujours bon de le rappeler :

- **Le vert** indique une baignade surveillée sans danger apparent.
- **Le jaune** ou orange pour une baignade surveillée avec danger limité ou marqué.
- **Le rouge** pour une baignade interdite.
- **Le violet** signifie notamment une pollution de l'eau ou la présence d'espèces aquatiques dangereuses.

A compter de cette année, par arrêté municipal n° 2022/105, toutes les plages de la commune deviennent "**Plage sans tabac**". Une action menée en collaboration avec la Ligue contre le cancer pour améliorer la santé de chacun mais qui contribuera également à la propreté sur les plages et dans la mer. Le nettoyage des plages par nos agents étant prévu du 15/06 au 15/09.

Du côté des actions de nettoyage des plages et du port, notons également des interventions prévues avec les scolaires, les associations nautiques, la Marine Nationale, le Sittomat, auxquelles tous les Mandréens sont cordialement invités. Les dates et les détails de ces actions seront communiqués ultérieurement dans la rubrique "Environnement".

Relativement aux analyses des eaux de baignade, nous conservons le même nombre d'interventions de mi-mai à mi-septembre. Ainsi se seront 20 analyses effectuées par l'ARS sur chacune des 6 plages ainsi que 28 analyses complémentaires effectuées par TPM sur les plages du Touring et de Sainte Asile.

Un très bel été à tous.

Annie **ESPOSITO**
1^{ère} Adjointe au Maire

Xavier **QUENET**
Conseiller Municipal délégué aux Ports, à la Plaisance et à la Pêche

	AVANT	Niveau de risque	Signification	APRÈS	
REGLEMENTATION Décret n° 62-18		Faible	Baignade surveillée sans danger apparent		REGLEMENTATION Décret n° 62-18
		Marqué ou limité	Baignade surveillée avec danger limité ou marqué		
		Fort	Baignade interdite		
Application volontaire			Zone de baignade surveillée		Application volontaire
			Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégée		
			Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques		
			Zone de pratique aquatique et nautique		
			Zone de danger		

LOGEMENT social

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Mandrier-sur-Mer dispose d'un guichet enregistreur depuis le mois de mars où tout demandeur de logement social peut venir déposer son formulaire.

Il en existe une trentaine seulement dans le département du Var. La saisie du dossier génère un numéro unique départemental, utile dans tout le parcours de demande de logement social.

Comment ça marche ?

Pour prétendre à un logement social, vous devez répondre à certaines règles d'éligibilité : critères de ressources, adéquation de la taille du logement avec la composition familiale et adéquation de votre capacité financière avec le montant du loyer.

Pour tout renseignement sur ces règles d'attribution, nous vous invitons à consulter le site : demande-logement-social.gouv.fr

Bon à savoir !

C'est la commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation de Logements (CALEOL), organisée par le bailleur, qui est responsable de l'attribution du logement.

Le CCAS est à vos côtés pour toute question au : 04.94.11.24.56

Véronique **VIENOT**
Adjointe au Maire chargée des Affaires sociales

PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland, **chaque deuxième samedi du mois**, de 10h à 12h.

Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous y accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

PROCHAINE PERMANENCE, SAMEDI 12 JUIN 2022.

CÉRÉMONIES Patriotiques

Mercredi 8 juin 2022
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

11h15 : Cérémonie à la Stèle du quai Kennedy.

11h40 : Cérémonie au Monument aux morts.

12h00 : Vin d'honneur offert par l'Amicale des Nageurs de combat et la Municipalité.

Samedi 18 juin 2022
Anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle

16h00 : Cérémonie au Monument aux Morts.

PATRIMOINE CULTUREL

Fête de la Saint Pierre

D'hier à aujourd'hui...

Dans la tradition provençale, le feu purificateur accompagne les fêtes tout au long de l'année et on lui accorde beaucoup de vertus : le « cacho fio » apporte la lumière à Noël et on brûle Caramentran pour dire au revoir à l'hiver, chasser toutes les misères et souhaiter la bienvenue au printemps, signe du renouveau de la vie.

Au mois de juin, pour faire pendant aux feux de la Saint Jean (24 juin), sur la côte, on fête la Saint Pierre (associé à Saint Paul dans le calendrier liturgique le 29 juin), Saint Patron des pêcheurs et on danse la farandole autour d'une barque embrasée.

Dans "le folklore de la Provence", Claude Seignolle relate que Toulon possédait des clefs de Saint Pierre dans la paroisse de la chapelle des Amoureux et qu'au siècle dernier, elles étaient utilisées pour guérir les plaies occasionnées par des morsures d'animaux. Le prêtre de la paroisse appliquant ces clés sur la plaie en disant les prières d'usage.

La tradition invite aussi à ne pas travailler la terre et à ne pas pêcher le jour de la Saint Pierre.

Quoiqu'il en soit, la tradition d'organiser la fête de la Saint Pierre sur la Provence maritime pour rendre hommage à nos pêcheurs est toujours bien ancrée dans la vie des communes de l'aire toulonnaise.

J'ai retrouvé dans le livre de Ken Nicolas, "Saint-Mandrier, Revue de Presse 1960-1970", les programmes de la Saint Pierre du 24-25 juin 1961 et 25-26 juin 1962. On y retrouve la retraite aux flambeaux du samedi soir emmenée à l'époque par "l'Echo de la presqu'île" la clique locale, l'arrivée de Saint Pierre au quai d'Honneur accompagnée par les barques illuminées dans le port, les danses provençales, l'embrasement de la barque et le lendemain, la procession présidée par Monseigneur Mazeirat, évêque de Toulon, la messe à bord d'une Tartane, la traditionnelle balade en mer avec dépôt de gerbes, et un tournoi de joutes provençales.

En 1962, le bagad de l'École des Mécaniciens se joint au défilé et le nouveau groupe folklorique local "la Respelido", composé à l'époque de 11 tambourinaires entraînés par l'énergique et regretté Roger Portal et de 35 danseurs recrutés pour la plupart parmi les enseignants et élèves du groupe scolaire Louis Clément, offre un spectacle de danses provençales à 15h30, le dimanche.

Au programme, on peut citer "La Fricassée", "Les Cordelles", "Le Quadrille", "La Gavotte". Les jeunes Mandréens de l'époque, dont faisaient partie Françoise Galand et Yvonne Floch (11 ans) et Pierre Guida (8 ans), ne craignaient pas la chaleur et n'avaient pas peur de mouiller leur chemise !

En 2022, la Respelido est toujours présente avec ses membres costumés lors de la fête Calendale et de la fête de la Saint Pierre mais

espérons que 60 ans après, un groupe de danseurs entraînés par nos tambourinaires locaux va pouvoir se reformer bientôt.

En 1995, Gilles Vincent et son épouse Claire, très attachés à la culture provençale et aux traditions de notre belle région, décident de se costumer lors de la fête de la Saint Pierre et sous leur impulsion, les élus de l'époque prennent l'habitude de faire de même les années suivantes. Espérons que cette année encore, les élus de la commune, en tenue provençale ou aux couleurs de Saint-Mandrier, prendront part à la fête de la Saint Pierre qui se déroulera les 24, 25, et 26 juin 2022.

Un grand merci par avance, à toutes les associations patrimoniales (Prud'homme des Pêcheurs, Pointus et Patrimoine, Francs Jouteurs, Bravadeurs, Tambourinaires, la Respelido, l'Atelier Provençal, les Racines Mandréennes, Lou Cabanou dou Pescadou), à l'ANSM, aux plaisanciers, aux Fêtes Mandréennes, à la Chorale Alléluia, à la Paroisse et à toutes les associations sportives mandréennes participantes, sans oublier la mobilisation de nos employés communaux et métropolitains qui vont contribuer à la réussite de ce beau rendez-vous annuel.

Cette année, la fête commencera le vendredi soir avec le concert organisé par les Fêtes Mandréennes de la Philharmonique La Seynoise et la chorale Alléluia au domaine de l'Ermitage, à 21h et le samedi, "La Grande Famille de Procida et d'Ischia" nous proposera plusieurs conférences au Théâtre Marc Baron à partir de 9h.

Sources :

Claude Seignolle « Le Folklore de la Provence » (ED. Maisonneuve et Larose).

Ken Nicolas : -Saint-Mandrier - Revue de Presse 1960-1970.

Post Facebook : Histoire de La Respelido.



● VENDREDI 24 JUIN 2022

Concert de la Saint Pierre

A 21 h - Domaine de l'Ermitage
Philharmonique la Seynoise, dirigée par Christine Reggiani.
Présentation et chant : Jean-Luc Bruno.
Avec la Participation de la **Chorale Alléluia**, dirigée par Pascal Bruno.

● SAMEDI 25 JUIN 2022

THÉÂTRE MARC BARON
Conférences par la Grande Famille de Procida.
Organisées et présentées par Pascal Scotto di Vettimo.

9h : Discours de Bienvenue et présentation du projet et de l'inauguration du Mur des Migrants à Procida.

9h30 : «De l'Italie à la France». Par Pascal Scotto di Vettimo.

14h/15h : « Nos ancêtres pêcheurs de corail ». Par Guy Attanasio.

15h/16h : Présentations et dédicaces du livre sur Procida de Pascal Scotto di Vettimo et du tome 1 de la saga familiale ADA « La Lune était splendide » de Florence Gosson Lusetti, inspirée par la vie de ses aïeux d'Ischia en 1860.

PLACE DES RÉSISTANTS

9h30/11h30 : Distribution des fleurs et pavillons pour les bateaux participant à la promenade en mer du dimanche (pêcheurs, pointus, plaisanciers).

16h30 : Figures du village, "pêcheurs d'hier et d'aujourd'hui". Présentées par la Fédération Cavalas.

17h : Tournoi de joutes provençales, quai d'Honneur.

19h : Mouclade, place des Résistants. Organisée par Pointus et Patrimoine animée par l'Ensemble Cacophonix.

20h30/21h15 : Distribution des lampions, parking du Canon.

21h30 : Retraite aux flambeaux au départ du parking du Canon. Avec la participation des Bravadeurs, des Francs Jouteurs, de la Respelido et des Mandréens costumés, des associations patrimoniales et sportives, du Bagad, de l'Echo du faron, de l'Escolo de la Cadiéro et de la Fédération Cavalas.

22h30 : Arrivée de Saint Pierre, place des Résistants. Bénédiction, danses provençales, embrasement de la barque et farandole. Avec la participation de la Paroisse, de la chorale Alléluia, de la Respelido, des Mandréens costumés, des tambourinaires et de l'Escolo de la Cadiéro.

● DIMANCHE 26 JUIN 2022

9 h : Procession, au départ du parking de la Vieille. Avec la participation de la fanfare de Tourves, de la Respelido Valentico et de la Voie de Carqueiranne, des Bravadeurs, des Francs Jouteurs, de la Respelido, des Mandréens costumés et des associations patrimoniales et sportives de Saint Mandrier.

10h/11h : Messe, au quai d'Honneur. Préparée par la paroisse de Saint-Mandrier et animée par la chorale Alléluia.

11h30 : Promenade en mer. Avec la participation de l'Association Nationale des Sauveteurs en Mer, des pêcheurs, pointus et plaisanciers, et du réseau Mistral.

12h30 : Apéritif, animé par la Fanfare de Tourves, danses provençales et délices des pêcheurs au quai d'Honneur.

Sylvie BECCHINO-BEAUDOARD
Conseillère Municipale déléguée
au Patrimoine culturel

Ça se passera en JUIN...

CONSTANT & BROUSSARD
Christiane

EXPOSITION DU 3 JUIN AU 3 JUILLET 2022

DOMAINE DE L'ERMITAGE
Chemin de la Couduillère
83430 SAINT-MANDRIER

ENTRÉE Du mardi au dimanche 15h à 19h

VERNISSAGE VENDREDI 3 JUIN - 18H30

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

littoral

EXPOSITION de CONSTANT et Christiane BROUSSARD
Domaine de l'Ermitage - Du 3 juin au 3 juillet.
Vernissage vendredi 3 juin à 18h30.

THÉÂTRE **Marc Baron**

Du Monde au Balcon présente

ELISABETH BUFFET
Nouveau Spectacle

Mes histoires de

THEATRE MARC BARON - ST MANDRIER
12 JUIN - 17H

Plus d'informations sur : fantaisie-prod.com - 04 94 03 73 05

FESTIVAL DE L'HUMOUR Elisabeth BUFFET
Dimanche 12 juin à 17h.
Théâtre Marc Baron.

Et si je vous parlais de mes aventures amoureuses et sexuelles ? Enfin, de mes ratages, sinon c'est pas drôle. Des restaurants dans le noir au camping, des nudistes aux nostalgiques du 3^{ème} Reich en passant par des expériences surréalistes, retour sur mes échecs sentimentaux. Pour qu'on en ri !
Mise en scène : Nicolas Vital

Tarif : 25 €
Réservations : 04 94 03 73 05, Offices de tourisme et points de ventes habituels.
www.fantaisie-prod.com

RENDEZ-VOUS au Jardin

DOMAINE DE L'ERMITAGE
DIMANCHE 5 JUIN 2022
De 10h à 17h

Une JOURNÉE dédiée au *Bien-être*

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

littoral

RENDEZ-VOUS AU JARDIN
Domaine de l'Ermitage
Dimanche 5 juin, de 10h à 17h.
Divers ateliers et animations dédiés au bien-être. Pique-nique et artistes en liberté avec ambiance musicale.
Ateliers et chasse au trésor pour enfants.

EXPO

Denise GAY

DU 10 JUIN AU 3 JUILLET 2022
VERNISSAGE, VENDREDI 10 JUIN À 18H30

GALERIE RANCILIO
2 avenue Marc Baron
Entrée libre
Tous les jours, 10h-12h / 16h-19h

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

Carmèle ROSSINI

EXPOSITION de Denis Gay et Carmèle ROSSINI
Galerie Rancilio - Du 10 juin au 3 juillet.
Vernissage vendredi 10 juin à 18h30.

LES EXPOS DE JUILLET

EXPO

Missa Terra
Guy DESOBLIN
María GARCIA MOLLO

3 ARTISTES

DU 8 AU 31 JUILLET 2022
VERNISSAGE VENDREDI 3 JUILLET À 18H30

ENTRÉE LIBRE
Tous les jours, 10h - 12h / 16h-19h

GALERIE RANCILIO
2 AVENUE MARC BARON
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

littoral

La Mer selon MENDOZE

ROBERT MENDOZE

EXPOSITION DU 9 AU 24 JUILLET 2022
VERNISSAGE, samedi 9 juillet à 11h

DOMAINE DE L'ERMITAGE
Chemin de la Couduillère
83430 SAINT-MANDRIER

ENTRÉE Du mardi au dimanche 10h à 19h

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

littoral

PEINTRES ET ARTISANS AMATEURS DE LA PRESQU'ÎLE

EXPOSITION

du 13 juillet au 15 août 2022

ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE • RUE ANATOLE FRANCE • B&B SAINT-MANDRIER

ENTRÉE LIBRE du mardi au dimanche midi de 10h00 à 13h00 et de 17h00 à 19h00.

VERNISSAGE : Mercredi 13 juillet 2022 à 18 h 30

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

ATELIER PROVENCAL
04.22.44.74.27

23^{ème} COURSE Pédestre
Découverte de la Presqu'île

DIMANCHE 5 juin 2022
Départ à 9h30
Place des Résistants

12 KM VALLONNÉS

ANNULÉE

INSCRIPTIONS en ligne sur : www.chronosports.fr

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

COURSE PÉDESTRE
Place des Résistants
Dimanche 5 juin, départ à 9h30.
Inscriptions sur www.chronosports.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

MARDI 21 JUIN 2022
LES REDNECKS
À 21H00, PLACE DU MARÉGAU

ROCK!

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

MINISTÈRE DE LA CULTURE

FÊTE DE LA MUSIQUE
Mardi 21 juin 2022.
Les Rednecks à 21h, place du Marégaü.

Vous souhaitez jouer de la musique à l'occasion de la fête de la Musique ? Envoyez votre demande à l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, place des Résistants - 83430 Saint-Mandrier-sur-Mer, **avant le 12 juin.**

Cabane à LIVRES

Une jolie cabane à livres se trouve devant la bibliothèque municipale de Saint-Mandrier située au rez-de-chaussée de l'immeuble les Jardins d'Hydra, 2 avenue Marc Baron.

Les bénévoles de la bibliothèque y déposent de nombreux livres : romans, policiers, bibliographies, documentaires, livres d'enfants....

Venez vous servir !

Sur la plage, sur votre terrasse, ou dans un transat... vous passerez un bon moment.

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 14h30 à 16h, les jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 11h30.

Nous acceptons tous les dons de livre, en particulier les récents. Ils feront le bonheur de nos lecteurs ou ils seront mis dans la cabane à livres.

bibliotheque@stmandrier.fr



Soutien aux SAPEURS POMPIERS de France

En témoignage de solidarité envers les sapeurs-pompiers et leurs familles, et ainsi qu'elle l'a déjà fait par le passé, la commune a souhaité octroyer une subvention à l'association de «L'Œuvre Des Pupilles et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France».

Par un vote à l'unanimité lors du conseil municipal du 23 mai, la commune s'est engagée à verser une somme de 1500 euros afin de contribuer au soutien financier et moral des familles en

difficulté et des enfants orphelins.

Par ce geste, Saint-Mandrier confirme son engagement auprès des sapeurs-pompiers, ces véritables « soldats de la vie » comme les qualifie fort justement le contrôleur général Grégory Allione, Président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Annie **ESPOSITO**
1ère Adjointe au Maire

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Inscription au CONSERVATOIRE TPM

Les inscriptions pour la rentrée 2022 sont ouvertes et se font en ligne sur www.conservatoire-tpm.fr/content/inscriptions rubrique "Scolarité", du 1^{er} au 19 juin 2022 et du 22 août au 4 septembre 2022.

Un nouveau cursus dynamique et innovant est proposé pour la rentrée : Danse-Arts de la scène.

Renseignements auprès de
Karine Faranda :
kfaranda@metropoletpm.fr



SANTÉ PUBLIQUE

COURTS SÉJOURS chez Korian Les Pins Bleus

A l'approche de la période estivale, notre maison Korian Les Pins Bleus propose de prendre le relais des familles grâce à des courts séjours.



C'est une solution idéale pour permettre à l'aidant de se reposer tout en nous confiant son proche, son parent, en toute sécurité, de quelques jours à quelques mois.

Les résidents bénéficient d'un programme de soins personnalisé, basé sur le respect de leurs capacités préservées, dispensé par une équipe pluridisciplinaire experte du grand-âge (infirmiers, aides-soignants, psychologue...) et disponible 7j/7. Ils partagent des moments conviviaux avec nos équipes et les autres résidents lors des activités quotidiennes ce qui leur permet de créer des liens et de retrouver une vie sociale épanouissante. Notre chef et sa brigade réalisent une cuisine traditionnelle faite maison, avec des produits frais, locaux et de saison, qui combine plaisir et bien-être.

Nous nous ferons un plaisir de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet : de l'organisation du court séjour à la sortie de l'établissement, pour faciliter le retour à domicile.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et trouver avec vous la meilleure solution.

EHPAD LES PINS BLEUS 04 94 11 03 03
reception.lespinsbleus@korian.fr



LES COURTS SÉJOURS KORIAN

**PRENDRE LE RELAIS
QUAND VOUS ET VOS PROCHES
EN AVEZ BESOIN**



NOTRE MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE PROCHE DE CHEZ VOUS :

24, route de Dijon
21110 AISERÉY
03 80 29 77 21*

PLUS D'INFORMATIONS SUR KORIAN.FR

Objectif ZERO TABAC

L'objectif "Zéro Tabac" dans des zones considérées "sensibles pour la santé des citoyens", est mise en place avec les panneaux "Espace sans tabac" et "Plage sans tabac".

En effet, la Commune a signé avec La ligue contre le Cancer, à l'unanimité en Conseil Municipal, la charte "Espace sans tabac" et "Plage sans tabac" permettant notamment, de valoriser l'objectif sur ce thème de santé publique et son impact de diminution attendu sur le CANCER.

En parallèle, de mai à juin, une action **Mandré'Net "spécial mégots"** est proposée, afin de rappeler l'impact des mégots sur la biodiversité et la pollution de l'eau (1 mégot impacte 500 litres d'eau de mer).

En cette période péri-inauguratrice des panneaux, ce focus de collecte vise à optimiser une sensibilisation écocitoyenne.

Un souvenir « zerodéchet » est prévu pour tout selfi de ce ramassage envoyé à l'Office de Tourisme.

Les panneaux "Espace sans tabac" et "Plage sans tabac" sont liés à un arrêté d'interdiction de fumer sur ces zones et le non respect est passible d'une amende de 35 €.

Espaces sans tabac : Aires de jeux pour enfants, Pinède Pin Rolland, Forêt communale.

Plages sans tabac : Toutes les plages de la commune.

Écrasez votre cigarette dans votre cendrier de poche avant d'accéder à l'une de ces zones.



La LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES se mène aussi au sein des cimetières

Avec le retour de la belle saison, il est utile de rappeler que dans la lutte contre la prolifération des moustiques, nous sommes tous acteurs.

remplir de sable.

Avec ces actions, l'objectif consiste à sensibiliser la population à l'importance de chacun dans cette lutte contre les moustiques.

En effet, les cimetières sont des lieux propices au développement des moustiques et une source importante de pontes pour les moustiques tigres. De nombreuses coupelles, de pots et vases qui fleurissent les tombes retiennent l'eau d'arrosage et de pluie et deviennent ainsi, lieux de prédilection pour les larves.

Il est essentiel que chacun s'implique dans cette lutte en adoptant quelques gestes simples.

Il s'agit principalement de supprimer les eaux stagnantes. Pour cela, il est indispensable de vider les lieux de stockage de l'eau, comme les coupelles, les vases et autres conditionnements. Il est également possible de les



Le 18 mai, la FÊTE DE LA NATURE a été lancée !

C'est ainsi l'occasion de partir à la découverte de la flore à la recherche des "sauvages des rues mandréennes". Cette mise en évidence permettra l'élaboration d'un atlas communal de ces sauvages des rues.

Les photos de vos observations dans la commune sont à envoyer par mail : nature83430@stmandrier.fr, jusqu'au 5 octobre 2022 (Saint Fleur !).

L'identification de cette faune est proposée par connexion sur la page environnement du site de la ville :

www.ville-saintmandrier.fr/environnement.

Le **parcours Explorama** vous incitera à explorer la faune et la flore mandréenne en téléchargeant l'application grâce au QR Code placé sur l'affiche ci-contre.

Enfin, un **concours photo** vous est proposé en photographiant Saint-Mandrier comme une symphonie de couleurs et en envoyant votre photo (une seule par personne et de bonne qualité) à nature83430@stmandrier.fr avant le 14 juillet 2022.



Catherine **DEFAUX**
Adjointe au Maire chargée de la Transition écologique et biodiversité, de la Santé publique et de la Jeunesse

EMPLOI

Le bureau Municipal de l'Emploi - BME Votre service de proximité au sein du Pôle Social

RUE ANATOLE FRANCE – SAINT MANDRIER SUR MER

L'existence d'un Bureau Municipal de l'Emploi est avant tout issue de la volonté politique de la Commune de favoriser l'insertion professionnelle de ses administrés. C'est un service de proximité, destiné à lutter contre le chômage. Il est associé au développement économique local. Il s'agit d'un lieu "ressources", mis à la disposition du grand public et des employeurs par la Commune qui mobilise tous les partenaires concernés par le domaine de l'emploi et de la formation.

Un Bureau Municipal de l'Emploi n'a pas vocation à se substituer aux services publics de l'emploi, ni aux différentes structures travaillant à l'insertion professionnelle du public. Il complète et facilite leurs actions et leurs dispositifs par un service de proximité et la prise en compte de la situation globale des individus.

Vous cherchez un emploi ou une formation ?

La conseillère du Bureau Municipal de l'Emploi vous informe et vous oriente en vous donnant les moyens techniques pour réussir votre insertion professionnelle.

Vous êtes chef d'entreprise et souhaitez recruter ?

Nous vous proposons les candidats correspondant au profil de poste que vous recherchez.

Accueil : Madame Yasmine ABDOUL WAHAB – 04 94 11 51 61

Mail : bme@ville-saintmandrier.fr

Horaires :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.

Le jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h.



Laure **PICHARD**

Conseillère Municipale déléguée à l'Emploi et au Commerce

Mail : lpichard@ville-saintmandrier.fr

ESSOR ECONOMIQUE

LE P'TIT CREUX

TEL. 09 71 26 15 72

leptitcreux.fr

Le p'tit creux, Quai Séverine se fera un plaisir de vous accueillir pour une escapade gourmande faite de spécialités du pourtour méditerranéen. De 11h30 à 14h et 18h30 à 22h
Nous fermons le mercredi.
A bientôt !



LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'OPPOSITION

Décidément, le maire est incorrigible. Il ne peut pas s'empêcher de distiller ses petites vacheries dans chacun de ses propos, écrits ou oraux, que ce soit dans ses soi-disant "droits de réponse" ou dans sa tribune de la majorité.

Ainsi les élus de la minorité seraient-ils plus ou moins assidus aux travaux des commissions ? C'est sûr qu'il est plus facile de relever l'absence de l'unique représentant de La Vague que celle des nombreux majoritaires, le trompe l'œil est un art. Les élus de la Vague n'auraient jamais rien proposé d'autre que de planter des salades sur le parking du PEM ou de transformer l'ancienne gendarmerie maritime en maison intergénérationnelle ? La mémoire est d'une sélectivité rare : la création d'une maison de santé n'est-elle pas une proposition portée par la Vague, projet dont un récent article de Var Matin sur la situation médicale a confirmé la pertinence et qui est désormais portée par une association mandréenne incluant les patients qui, eux, voient bien l'importance du sujet ? La Vague n'a-t-elle pas proposé fin 2020 de créer un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, qualifié alors par le maire de comité Théodule en conseil municipal, avant que la loi ne l'impose en mai 2021 et que le maire n'en annonce la création en mars 2022 ? La Vague n'a-elle pas proposé la création d'un conseil municipal des jeunes ? La Vague n'avait-elle pas non plus proposé en décembre 2020 d'augmenter les effectifs de la police municipale afin d'améliorer la sécurité des Mandréens et d'en afficher une dimension plus humaine que la floraison de caméras, dont l'efficacité est sérieusement mise en cause par une récente étude de la gendarmerie nationale ? Proposition qui avait été vertement repoussée en conseil municipal mais que le maire a opportunément repris à son compte en créant en 2022 une brigade de nuit. C'est tout dira-t-il ? Les autres propositions de la Vague sont connues et constantes, il faut arrêter d'artificialiser les espaces naturels et agricoles de Saint Mandrier en se retranchant derrière le PLU ou la critique de la loi SRU (un autre récent article de Var Matin a révélé l'attitude méprisante d'une large majorité de maires varois et de TPM concernés). Alors oui, c'est vrai nous le revendiquons, c'est peut-être symbolique mais il est possible de remplacer le bitume d'un parking par des jardins cultivés, la renaturalisation du parking de la Coudoulière montre bien que le bitume n'est pas éternel... Certes, l'ancienne gendarmerie maritime et le parking du PEM sont la propriété du Ministère des Armées mais combien d'emprises militaires ont fait l'objet de cessions ou de conventions d'utilisation avec des collectivités territoriales ? Ce qui est sûr c'est que si on ne demande pas et que l'on ne présente pas de projet de reconversion de sites, il ne se passera rien. Mais le Maire préfère continuer à délivrer des permis de construire, ou "omettre" de les refuser dans des zones boisées classées, pour des nouvelles constructions comme si nous étions toujours au XXe siècle et que les enjeux environnementaux et de sécurité alimentaire n'étaient pas des défis cruciaux pour notre avenir.

Nous continuerons pour notre part à porter ces sujets et à faire des propositions, même si l'équipe municipale fait mine de ne pas les entendre.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY
<https://lavague.info/>

Droit de **RÉPONSE** au mot de l'opposition de mai dernier.

Régulièrement, les élus de l'opposition mettent en doute nos capacités de gestion. Pourtant, les années écoulées ont démontré le contraire. Il suffit de voir le très bas taux d'endettement, notre capacité annuelle d'autofinancement et tous les projets réalisés. D'ailleurs, faut-il rappeler à ces élus, les commentaires élogieux de la Chambre Régionale des Comptes venue nous contrôler.

Mais, à l'aube d'une décision importante, dans un contexte international difficile ayant des conséquences sur le coût de l'énergie, du carburant, des matières premières, conjugué aux décisions gouvernementales de supprimer la taxe d'habitation tout en gelant sa compensation aux recettes de 2017, d'augmenter les bas salaires des fonctionnaires territoriaux, nous avons souhaité être confortés dans nos analyses par un cabinet spécialisé en finances des collectivités locales. Sur la base des augmentations annoncées et de notre programme d'investissements, nous lui avons demandé de réaliser une prospective financière jusqu'en 2030. Le résultat a été sans appel. Sans augmentation de la taxe foncière, nous n'aurions plus, dès 2024, aucune marge de manœuvre et nous aurions inmanquablement dû prendre une décision encore plus drastique.

D'ailleurs, j'ai noté que lors de la présentation de l'étude en conseil municipal, M. LE PEN n'a posé aucune question. J'en déduis qu'il a été satisfait de ce travail. Mais qu'aurait-il dit si nous avions mené seuls notre propre analyse ?

Enfin, M. LE PEN déclare que nous pratiquons « un recours abusif aux cabinets conseils ». Alors, devant les Mandréens, je le mets au défi de nous donner la liste des cabinets conseils que nous aurions missionnés de façon abusive.

Ce qui est choquant, pour reprendre ses propos, c'est de nous proposer de consulter des énarques parisiens pour élaborer notre budget, comme si les énarques, de surcroît parisiens, étaient une référence, sauf sans doute pour M. LE PEN qui vit peut-être encore à Paris.

Ce qui est hilarant, c'est de confronter les préconisations d'un cabinet reconnu, spécialisé en analyse financière, à sa proposition pour équilibrer le budget, à savoir ne pas acquérir un local situé au village, d'une valeur inférieure à 50 000 €, et qui aurait vocation à accueillir demain un distributeur de billets si le dernier en fonction venait à fermer. Or, M. LE PEN, gérer c'est aussi prévoir.

Si les élus de l'opposition, présents lors de la formation aux finances locales organisée par la municipalité, avaient été attentifs, ils auraient entendu, de la bouche du formateur, qu'un budget, quand il est voté, est par essence, un acte PREVISIONNEL, aussi bien s'agissant des dépenses que des recettes. Ensuite, en cours d'exécution, il peut être révisé, soit par un budget supplémentaire, soit par des virements de crédits, ou encore, par des modifications d'autorisation de programme. La seule obligation étant de passer devant le Conseil.

C'est seulement au niveau du compte administratif, ou à la fin du programme, que l'on sait quelles sont les subventions obtenues. Toutes les collectivités de notre pays pratiquent de la même façon. M. LE PEN pourra vérifier auprès des énarques Parisiens.

Enfin, ce dernier, nous rétorque que nous aurions pu augmenter la taxe d'habitation des résidences secondaires. Or, nous avons déjà instauré une majoration de 20%, ce qui est beaucoup, et cela ne nous aurait pas permis de toute façon de faire face aux augmentations. En revanche, nous nous réserverons le droit d'avoir recours, dans l'avenir, à d'autres augmentations de la taxe d'habitation des résidences secondaires pour équilibrer notre budget car cela sera notre dernière marge de manœuvre.

Par ailleurs, M. LE PEN, nous demande : « où est la cohérence de la politique de logement menée par la Mairie » et de justifier : « les complexes immobiliers surdimensionnés – construits – au détriment des espaces naturels et agricoles ». J'y'ai déjà répondu en Conseil Municipal et dans le Mandréen.

Bon, désolé de devoir me répéter, mais la dernière loi nous obligeant de construire 25 % de logements sociaux est la loi Duflot, du nom de la

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

ministre écologiste dont M. LE PEN partage les idées. Et là, nous voyons bien que lorsque les écologistes s'occupent de politique, lorsqu'ils imposent leurs dogmes, c'est vraiment n'importe quoi, comme à Bordeaux pour l'arbre de Noël traditionnel transformé en sapin de pierre, à Grenoble pour l'autorisation du Burkini en piscine, à Lyon quand un élu se voit ceindre l'écharpe d'adjoint, habillé en pantacourt et en sandales, ou à Saint-Mandrier quand M. LE PEN propose de faire pousser des salades sur un terrain militaire.

Mais, la loi est votée et M. Le Préfet doit la faire appliquer. Nous avons refusé les ?????? logements sociaux que ce dernier nous demandait et nous les avons limités aux demandes des Mandréens jusqu'en 2030. M. Le Préfet nous a déferé devant le tribunal administratif pour non-respect de la loi, mais le juge a entendu nos arguments et jugé que la plus petite commune du Var n'avait pas vocation à accueillir tous les habitants de la Métropole ou d'ailleurs. Mais, à ce moment-là, où était le chantre de l'écologie punitive de Saint-Mandrier, Monsieur le Pen, à Paris où il réside ? sur son bateau ? En tout cas, nous attendons toujours son soutien.

Quant aux zones naturelles ou agricoles que nous aurions éliminées pour construire, je rappelle que les terrains, objets des constructions, ont toujours été classés en constructibles, classement confirmé par des décisions de justice malgré les recours introduits. M. Le Pen pourrait être excusable car ne vivant pas à Saint-Mandrier, il ne connaît ni la commune, ni son histoire, mais cela ne l'autorise pas à raconter n'importe quoi.

Un élu, même d'opposition, se doit de travailler pour la commune en toute transparence, y compris pour son lieu de résidence, et de ne pas répandre de fausses informations, à défaut de tromper les Mandréens.

Le Maire,
Gilles VINCENT

La Tribune de la MAJORITÉ

Les Amis de l'Union pour Saint-Mandrier se sont réunis en assemblée générale, le mardi 31 mai 2022, à la salle des fêtes Marc Baron après une inactivité due à la pandémie de la COVID 19.

Aujourd'hui un nouveau bureau a été élu.

Nous allons pouvoir reprendre une activité normale afin de faire vivre l'AUPSM et renouer avec des rencontres, des moments d'échanges sur des sujets importants que la majorité municipale porte à bout de bras, pour le bien-être des Mandréens et toujours accompagnés de bons moments conviviaux.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe dynamique pour participer à la vie citoyenne de notre presqu'île de charme. Vous pouvez nous contacter au courriel suivant : aupsm@gmail.com

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/ Union Pour St Mandrier de Marégau à Cépet

<https://www.facebook.com/Gilles-Vincent-2020-2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet-100463088169259/>

ÉCOLE DE DANSE de Saint-Mandrier

Résultats du concours de la Confédération Nationale de Danse.

- **Catégorie Classique groupe préparatoire :** Second prix.
- **Catégorie Préparatoire Jazz Individuel :** Un premier prix qualifié pour participer au concours national de Montpellier, un premier prix régional et deux troisièmes prix.
- **Catégorie 1 Jazz Individuel :** Deux premiers prix qualifiés pour participer au concours national, deux premiers prix, un second prix et trois troisièmes prix.
- **Catégorie 4 Jazz individuel :** un second prix.

Quelle belle reprise ! nous sommes très fiers du travail de nos élèves et de leurs professeurs.

Obtenir de si bons résultats dans ce concours de haut niveau aura demandé un important investissement, beaucoup de motivation et une grande solidarité dont elles ont toutes fait preuve.

Nous avons retrouvé ce bel esprit d'équipe si cher à notre cœur.

Encore un grand merci à nos jolies danseuses et à leurs familles pour leur confiance et leur gentillesse.

Prochains rendez-vous Spectacles :

- Palais Neptune le 19 juin à 18h.
- Place des Résistants de notre beau village, le 28 juin à 21h.

Renseignements : 06.15.87.24.15 et 06.24.75.44.17

Yannick **DEIAS**
Ecole de Danse



Korian LES PINS BLEUS face au RCT

Quel plaisir, enfin, de retrouver les joies des sorties après ces longues périodes de confinement !

Le 3 mai, un petit groupe de nos résidents de l'EHPAD Korian "Les Pins Bleus" a eu le plaisir d'assister à l'entraînement du RCT sur le stade de Saint-Mandrier.

Tout avait été organisé par le staff du club du "Dauphin" avec le soutien de la municipalité pour que la fête soit réussie. Nos résidents ont pu approcher au plus près les joueurs pendant plus d'une heure.

Une expérience à renouveler tant nos résidents ont apprécié ce moment de partage.



Prochaine étape souhaitée, amener les plus fêrés dans les tribunes du stade Mayol la saison prochaine, pour encourager l'équipe dont ils ont pu apprécier la gentillesse.

Sylvain **DAUMAS**
Les Pins Bleus

Matinée ARMÉE JEUNESSE

Vendredi 29 avril, les élèves de 3^{ème} du collège, accompagnés de leurs professeurs d'EPS, d'histoire et de technologie se sont rendus au PEM pour une matinée sportive de cohésion.

De la levée des couleurs accompagnée de la Marseillaise aux défis sportifs, ils ont couru, sauté, tiré à la carabine, marché en équilibre sur une poutre, rampé et avancé dans la « mare aux cochons ».

Rien ne leur a été épargné et c'est dans la joie et la bonne humeur qu'ils ont découvert cet aspect de la vie militaire, renforçant ainsi l'esprit de cohésion dans les différentes équipes.

Une belle aventure qui leur a permis de dépasser leurs limites !

Lien vers la vidéo de la matinée :
<https://youtu.be/tRozAiR6fol>



Sandrine **DESCHAMPS**
Professeure Documentaliste - Collège Louis Clément

Presqu'une ÉTOILE

L'école de danse Presqu'une Étoile a le plaisir de vous présenter son affiche du spectacle de fin d'année 2022 qui a pour thème "Nos étoiles". »

Sur les plus belles musiques de chanteurs partis trop tôt, de Claude François à Grégory Lemarchal, des Rolling Stones à Michael Jackson, notre spectacle présentera une vingtaine de chorégraphies.

En espérant vous voir à cette occasion, nous avons le plaisir de vous donner rendez-vous le 2 juillet à 14h, Théâtre Marc Baron.

Le Bureau
de **PRESQU'UNE ÉTOILE**



Le CHOC

Des forces spéciales à la Police Municipale

Le nouvel Opus d'Arthur Hopfner raconte l'histoire d'un homme qui quitte les forces spéciales pour entrer dans la police municipale. Il va très vite se rendre compte que ce changement d'uniforme va être compliqué.

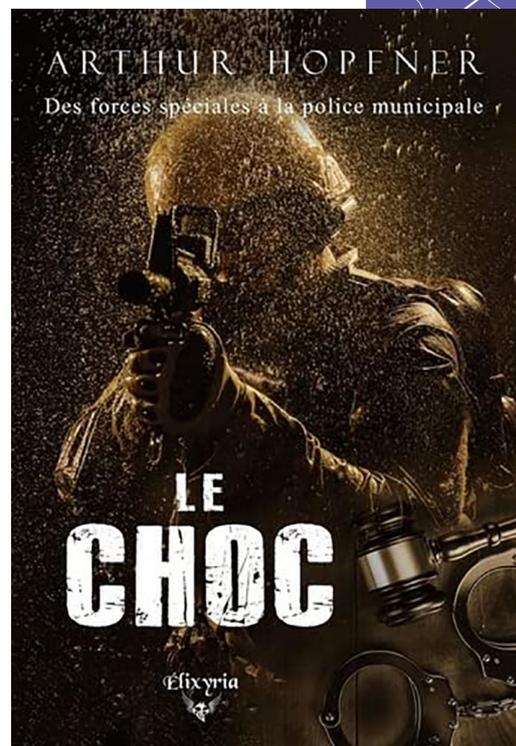
Remise en question, regard méprisant des citoyens, travail rendu compliqué par des textes de lois restrictifs, mais découverte également d'agents impliqués au service de collectivités et des citoyens.

C'est bien évidemment une fiction, mais comme à chaque fois, l'auteur se sert de son vécu pour raconter des histoires.

Cet un bel hommage à tous les membres des forces de l'ordre, qu'ils soient policiers nationaux ou municipaux, gendarmes et autres corps de métiers liés à la sécurité.

"Tous les policiers qui ont lu ce livre, m'ont remercié pour avoir mis à la lumière, le quotidien de cette police de proximité dont toutes les forces de l'ordre sont acteurs". A. Hopfner.

Le livre est disponible en version broché sur le site de l'éditeur Elixiria et sur les sites de vente (Fnac / Amazon).



WEEK-END DE RÉGATES sportif et festif avec l'ANSM

La rade de Toulon et le port de Saint-Mandrier ont connu une forte animation le week-end des 30 avril et 1^{er} mai lors des deux (!) régates organisées par l'ANSM : la traditionnelle **Régate du Muguet** le dimanche et la première édition sur deux jours de "**La Mandréenne**", qui signe le retour de la régata IRC sur ce magnifique plan d'eau.

Temps printanier et succès au rendez-vous.

La régata du Muguet, de retour après deux années de contraintes sanitaires, n'a pas failli à sa réputation de rassemblement sportif et convivial, sur l'eau comme à terre. Toujours aussi fédératrice pour les clubs nautiques de l'aire toulonnaise, la régata du Muguet a réuni plus de 50 bateaux de tous types qui se sont affrontés sur un parcours côtier avec un vent capricieux.

Pour « La Mandréenne », le défi était de taille pour l'ANSM, forte du soutien de l'UNCL. Rassemblant les meilleurs équipages de Méditerranée, le championnat IRC compte à son calendrier de prestigieuses régates comme la SNIM, la Porquerolle's Race ou la Giraglia. Autant dire que la barre était haute et l'amateurisme à bannir. Défi relevé puisque 18 bateaux ont répondu présent pour deux jours de régata disputés entre équipages locaux familiers du plan d'eau (dont Rostanbar 2 - Ville de Saint-Mandrier, récent vainqueur de la SNIM) et équipages régionaux venus de Marseille, de Bandol, du Languedoc ou de Saint-Tropez.

Au retour au port, la satisfaction se lisait sur tous les visages, et rendez-vous est déjà pris pour pérenniser cette épreuve dans les futures éditions du championnat IRC de Méditerranée.

Ambiance festive sous les chapiteaux.

Les barnums mis à disposition par la mairie ont accueilli les participants des deux régates dans une ambiance chaleureuse au retour au port. Régal pour les yeux et les papilles, les buffets préparés par les bénévoles ont restauré près de 400 personnes, et les cuivres du jazz-band SouthFully ont fait monter l'ambiance !

Ces beaux moments ne seraient pas possibles sans l'investissement chaque année renouvelé des bénévoles du club et de nos partenaires de longue date, institutionnels et privés. Le conseil d'administration de l'ANSM leur adresse ici ses chaleureux remerciements.

Rendez-vous en 2023 pour une nouvelle édition !

Le palmarès

La Mandréenne : Le Lupin skipité par Jean Rameil du CN Marine (IRC3) et Espresso skipité par Guy Claeys de la SN Saint-Tropez (IRC4)

Le Muguet : A. Rameil sur Polaris, G. Gorzerino sur Procyon, H. Thouard sur Capriccio, O. Capizzi sur Olimpio II, E. Fiedler sur Joe Barre

Sophie **GRISON**
pour l'ANSM



Les BOULOMANES du Creux Saint Georges

Le mois de juin sera marqué par la reprise des concours à pétanque estivaux du mardi. Le coup d'envoi sera donné le mardi 28 juin à 18h sur l'ancien stade du village. Début des inscriptions à 17h, en doublette choisie et ce, jusqu'au mardi 30 août.

Comme chaque année, le mot d'ordre est "la convivialité", l'occasion de se retrouver entre amis et en famille autour d'une triplète, d'un casse-croûte et d'une boisson fraîche. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux.

3 concours fédéraux auront également lieu ce mois de juin avec le challenge des commerçants le dimanche 5 et lundi 6 dont les phases finales se dérouleront sur la place des Résistants, le concours vétéran « Lou viè » le mercredi 15 et jeudi 16, et le challenge des Boulomanes le dimanche 26 et lundi 27.

Félicitations à l'équipe senior qui s'est qualifiée pour les phases finales de la coupe départementale des clubs au jeu provençal après avoir gagné leurs 3 rencontres en phase de poule.

Laurent **LEVESQUE**
Président des Boulomanes

Association FESTIVE de la presqu'île

VIDE-GRENIER le dimanche **19 juin**, de 7h à 17h
Parking Sainte Asile.

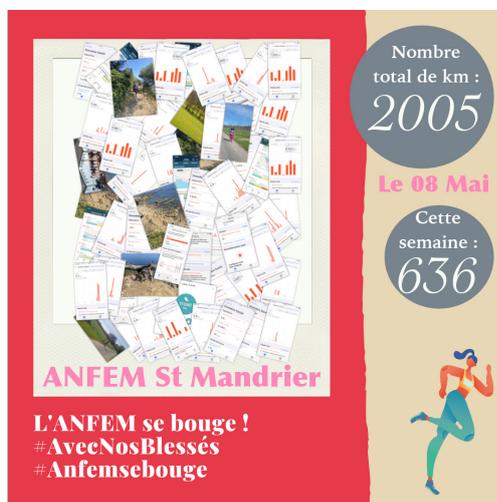
Les **INSCRIPTIONS** se font le mercredi qui suit le dernier vide-grenier, de 10h à 12h, Salle Myrte.

L'ANFEM se bouge

Depuis 2017, l'armée de Terre met à l'honneur ses blessés et celles et ceux qui œuvrent à l'amélioration de leur quotidien. Par cette journée du 8 mai, les Armées et la Nation témoignent aux blessés, touchés dans leur chair ou leur esprit, ainsi qu'à leurs familles, leur reconnaissance pour les sacrifices consentis. Car oui, pour l'édition 2022, toutes les armées sont représentées.

L'ANFEM, au travers de l'entraide et des différentes actions pour nos blessés, répond présente comme chaque année dans toute la France. En 2021, l'ANFEM a établi un premier record, même le Général BURKHARD, aujourd'hui chef d'État-Major des armées, était fier et heureux de cette performance. Car les adhérentes de l'ANFEM peuvent être fières pour les 25 772 kilomètres parcourus en 2021.

Depuis le 1^{er} avril 2022, les adhérentes de la délégation de l'ANFEM de Saint-Mandrier ont parcouru 2 005 km au 8 mai dont 636 la semaine précédente; le compteur continue de s'incrémenter



jusqu'au 25 juin avec les marches, footing, nage en piscine, vélo en plein air ou en intérieur de chacune.

ANFEM de Saint-Mandrier
anfemsaintmandrier@gmail.com 07.83.67.18.87

Saint-Mandrier, ses RELIQUES, son ÉGLISE

Saint Mandrier et Saint Flavien furent honorés dès le milieu du VI^{ème} siècle sur l'île de Sépet à l'endroit même où ils avaient vécu et où ils furent inhumés. Une chapelle était déjà construite en 1022 et dédiée à Saint Mandrier.

La dévotion pour les deux saints, morts en martyrs selon la tradition, était si grande que le premier légua son nom à notre commune.

Ces anciens soldats convertis à la foi catholique par l'Évêque de Toulon Saint Cyprien laissèrent un tel souvenir que c'est leurs noms qu'on invoqua lors de la bénédiction de la Cathédrale de Toulon en 1096. Au cours des siècles, les corps des deux saints seront transférés à la Cathédrale. Un fragment de la relique de Saint Mandrier sera offert à la Collégiale Saint Pierre de Six-Fours lors de sa consécration en 1634.

Pendant la révolution française, les nombreuses reliques qui étaient précieusement conservées à la Cathédrale de Toulon seront, pour la plupart, égarées et les châsses d'or et d'argent monnayées. Le buste en argent représentant le Saint ne sera pas épargné, mais son crâne, qu'il contenait, sera ôté et sauvé en extremis par le prêtre. Son chef est toujours conservé à la Cathédrale, dans la chapelle de Saint Cyprien. Des fragments du Saint seront encore prélevés pour être offerts en 1876 aux églises Saint Flavien du Mourillon et Saint Mandrier du Creux Saint Georges (ancienne appellation de la presqu'île).

Mais revenons un peu en arrière. L'église fut bâtie entre 1846 et 1847.

Lorsque l'ancienne chapelle Saint Mandrier fut démolie en 1818 pour la création du nouvel hôpital militaire, les habitants se retrouvèrent sans lieu de culte. Cette chapelle fut remplacée par l'actuelle chapelle Saint Louis, mais étant réservée au personnel militaire et aux malades, les riverains n'y avaient plus accès. Une décision s'imposa alors rapidement : bâtir une église au village. Mais l'affaire ne fut pas simple, ni sur le plan administratif, ni sur le plan financier et elle mit plusieurs années pour aboutir.

Ce n'est qu'en 1841 que la presqu'île sera érigée
Le **MANDRÉEN - JUIN 2022** - page 12

en paroisse et que ses habitants choisirent Saint Mandrier comme Patron.

Le 26 mars 1846, on assista enfin à la pose de la première pierre ! Le 19 Juin 1847, l'église terminée sera bénie et baptisée église "Saint Mandrier Martyr". Comme on peut le lire dans les archives du Diocèse, Saint Mandrier est à la fois Patron de la paroisse et Titulaire de l'église.



Faute de moyens et même si les 900 habitants du village ont participé financièrement à sa construction, l'église restera de facture modeste. Son premier curé, l'abbé Lautier, prendra à sa charge le coût du clocher, les habitants achèteront l'horloge. Au fil des années elle s'embellira de somptueux tableaux et de plusieurs statues dont celle du Saint qui date de 1865. On créera un plafond en berceau au dessus du chœur qui cachera les

fresques florales peintes à l'origine. Même si l'incendie de 1989 causa de grands dégâts à l'intérieur de l'église, les 200 pieux qui soutiennent ses fondations la porteront encore longtemps, offrant aux visiteurs d'ici ou d'ailleurs quelques pages de son histoire...

Et comme le résume si bien notre devise : Semper Mandrianus Vigil !

Nathalie **WYGNAL**
Paroisse de Saint-Mandrier

L'Association pour la création d'une MAISON DE SANTÉ

Pour réfléchir et avancer sur un projet de maison de santé à Saint-Mandrier, "l'association pour la création d'une maison desanté" a été créée officiellement le 7 janvier 2022 (association loi 1901). Pour faire face aux besoins de santé des Mandréens dans un avenir très proche, un exercice coordonné multidisciplinaire permettrait d'optimiser l'offre de soins. C'est ce qu'expliquait le docteur Catherine Defaux, Adjointe au Maire chargée de la Santé publique dans le dernier Mandréen de mai, après une réunion organisée entre professionnels de santé médicaux et paramédicaux en avril 2022.

L'originalité de notre association est d'intégrer dans son Conseil d'Administration des usagers de soins qui pourront travailler en collaboration avec les professionnels de santé pour que le projet réponde au mieux aux besoins de chacun, selon les recommandations même de l'ARS. Cette association a tenu sa première réunion le samedi 7 mai 2022, salle Bailli de Suffren, avec la présence de très nombreux participants, dont des usagers de soins, des professionnels de santé et des membres du conseil municipal que nous remercions tout particulièrement.

L'association a présenté, d'une part, son Conseil d'Administration et d'autre part, ses objectifs. Étaient présents l'ensemble du CA, hormis Stéphanie Haar, kinésithérapeute, absente pour raison médicale, et le docteur Wilfried Guardigli, président de la maison de santé Caduceus sur la commune de la Seyne sur Mer, président de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), pour partager son expérience et répondre aux diverses questions des participants. Après un rappel sur ce qu'est une maison de santé et l'intérêt de celle-ci pour les médecins, les paramédicaux et les usagers, le docteur Guardigli a fait part de son expérience sur ce sujet.

Au cours de cette réunion, notre président, le docteur Pierre Guida, a informé l'assemblée de l'avancée du projet. Pour diverses raisons évoquées, ce projet tendra plutôt vers la création d'une Maison de Santé multi-sites, avec la nécessité préalable de créer une association composée uniquement de professionnels de santé pour amorcer ce projet, puis, après l'aval de l'ARS, créer une SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires) qui gèrera la maison de santé.

Un échange interactif s'en est suivi entre participants et intervenants afin de répondre à toutes les interrogations de chacun, mais aussi recueillir les avis et besoins concernant ce projet. De nombreux nouveaux adhérent(e)s nous ont rejoints et un apéritif très amical a clôturé la réunion.

Peggy **PONZANO**
La Secrétaire